

# SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

Année 2021

Rapport d'activité

# **SOMMAIRE GENERAL**

# RAPPORT D'ACTIVITE GENERAL

# ANNEXES PAR TERRITOIRE (sur demande)

# **SOMMAIRE**

CONTEXTE GENERAL1- PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS	
1.1 COMPETENCES ET PERIMETRE DU S.I.D.	5
1.2 LE COMITE SYNDICAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE D'EXPLOITATION	6
1.2.1 Les délégués communaux	6
1.2.2 Les délégués au comité syndical du S.I.D. et au conseil d'administration de la régie du SID	6
1.2.3 Les réunions du comité syndical du S.I.D. et du conseil d'administration de la régie du SID	8
1.3 PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	9
1.4 BUREAU ET COMITE DIRECTEUR DE LA REGIE DU SID	10
1.5 COMMISSIONS	10
1.6 REPRESENTANTS DU SID DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS	11
2- GESTION	11
2.1 GESTION EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	11
2.1 GESTION EN BEEEGVITON DE SERVICE Y OBLIGAMMAN MAINMANN MAINMAN	11
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE	
	12
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE	12
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE	12 13 13
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE	12 13 13
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE	12 13 13 13
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE	12 13 13 13 14
2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE  2.3 RESSOURCES HUMAIRES  2.3.1 Organigramme  2.3.2 Statut du personnel  2.3.3 Evolution des effectifs  2.3.4 Délégués du personnel	12 13 13 13 14 14

SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

*Siège Administratif :* 23, rue des Tilleuls – 26120 MONTELIER

3.1 SYNTHESE du COMPTE ADMINISTRATIF 2021	16	
3.1.1 Section de fonctionnement	16	
3.1.2 Section d'Investissement	19	
3.1.3 Résutat de l'exercice	21	
3.2 ETAT DE LA DETTE	22	
3.3 ETAT DU RECOUVREMENT	23	
4- LISTE DES MARCHES ATTRIBUES PAR LE SID EN 2021		25
6.1 ALIMENTATION DU RESEAU D'ALLEX-MONTOISON PAR L'EAU DU RHONE		
6.2 ALIMENTATION DU TERRITOIRE DE CREST NORD PAR LE TERRITOIRE D'ALLEX-MONTOISON	27	
6.3 TERRITOIRE DE CREST SUD : AGRANDISSEMENT DE LA RESERVE DE CHOMEANE	28	
6.4 CREATION D'UN RESEAU D'IRRIGATION - COMMUNES DE CHATEAUDOUBLE ET DE PEYRUS	29	
6.5 CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE LA BAUME D'HOSTUN ET RENFORCEMENT L'ALIMENTATION DE LA PLAINE D'EYMEUX		
6.6 RECONVERSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN	31	
6.7 PROJET HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE (HPR)	32	
6.8 INVESTISSEMENT DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES – PROJET PHOTOVOLTAIQUE	35	
7- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS 8 - ACTIVITES ANNEXES DU S.I.D		37

# **CONTEXTE GENERAL**

2021 a été l'année de mise en place du nouvel organigramme du SID, validé par l'exécutif : création de deux postes de chefs de projets dans les domaines de l'électromécanique et des travaux et d'une poste de chargé de mission aux grands projets, renforcement de l'encadrement intermédiaire grâce au recrutement de 2 responsables de service, l'un pour la maintenance, l'autre pour l'exploitation, le tout au moyen de redéploiements internes et au non-remplacement de départs en retraite.

Les équipes de l'antenne de la Plaine de Valence et du siège ont passé leur 1ère année dans les nouveaux locaux de Montélier, modernes, spacieux et bien équipés.

Sur le plan météorologique, il a fait particulièrement froid en avril, les gelées ont été fréquentes avec un épisode de gel exceptionnel en début de mois qui a sévèrement impacté les cultures. L'eau a également beaucoup manqué, après un mois de mars déjà déficitaire.

L'été a été marqué par des phénomènes orageux, des précipitations abondantes, ce qui a marqué une véritable rupture après une succession depuis 2015 d'étés très chauds et secs. L'automne s'est avéré globalement un peu plus sec.

Le bilan de la consommation d'eau s'établit à 32,7 millions de m3 contre 67 en 2020, soit une diminution de 51% en moyenne. La baisse des consommations est particulièrement sensible dans le centre et le nord de la Drôme.

RESEAUX	CONSO 2020	CONSO 2021	évol conso
RESEAUX	en m3	en m3	en %
NON PRO TOUS TERRITOIRES	2 230 458	2 251 318	0,9
ALLEX	2 008 668	1 118 475	- 44,3
BOURNE	26 554 187	11 709 292	- 55,9
CREST NORD	1 344 981	831 830	- 38,2
CREST SUD	1 455 320	790 757	- 45,7
LORIOL CLIOUSCLAT	717 966	443 894	- 38,2
SUD EST VALENTINOIS	8 352 181	2 883 172	- 65,5
MARSANNE	6 241 128	3 732 142	- 40,2
MONTELIMAR	6 819 270	4 171 216	- 38,8
ST RESTITUT	400 498	389 542	- 2,7
TRICASTIN	392 409	357 820	- 8,8
PEYRINS GEYSSANS	54 320	24 811	- 54,3
DROME DES COLLINES	1 711 034	779 464	- 54,4
DROME NORD	3 402 097	1 567 944	- 53,9
PLAINE DE ROMANS	3 992 016	1 247 755	- 68,7
VALLOIRE GALLAURE	1 381 939	530 171	- 61,6
TOTAL GENERAL	67 058 472	32 829 603	- 51,0

Il en résulte une baisse importante du chiffre d'affaires du SID par rapport aux prévisions, en partie compensée par la part fixe (abonnement) et par la diminution de la consommation d'électricité en rapport avec une moindre sollicitation des stations.

L'importante disponibilité d'eau et l'augmentation du tarif de revente de l'électricité produite par nos centrales ont néanmoins été profitables au SID.

# 1- PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

#### 1.1 COMPETENCES ET PERIMETRE DU S.I.D.

Les arrêtés inter-préfectoraux des départements de l'Isère et de la Drôme du 11/12/2012, 27/05/2013, 11/05/2015 ont créé le Syndicat d'Irrigation Drômois.

L'arrêté inter-préfectoral des départements de l'Isère et de la Drôme du 20 septembre 2021 a modifié les statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois afin de prendre en compte l'adresse du nouveau siège du SID à Montélier et l'adhésion des communes de Saôu, La Répara-Auriples et Autichamp.

Le périmètre regroupe désormais 126 communes des départements de la Drôme et de l'Isère.

#### Le S.I.D. assure:

- l'exploitation des installations d'irrigation collective (canaux, retenues, barrages, stations de pompage, réseaux et autres ouvrages annexes apportés ou présents sur le territoire des collectivités membres du S.I.D),
- l'exploitation de centrales hydroélectriques et la production d'électricité,
- la gestion administrative, juridique, comptable du syndicat,
- la construction de nouveaux équipements pour l'irrigation ou la production électricité,
- des prestations de gestion administratives et/ou techniques pour le compte d'autres structures collectives ayant pour objet principal l'irrigation (Associations Syndicales Autorisées, Associations Foncières Rurales, etc.).

Au sein du SID, les communes sont regroupées en « Territoires » en fonction des ressources en eau et des réseaux d'irrigation les alimentant :

- oTerritoire de Drôme Nord
- oTerritoire de Valloire-Herbasse
- oTerritoire de l'Hermitage
- oTerritoire de la Plaine de Romans
- oTerritoire Bourne/Valentinois
- oTerritoire du Val de Drôme
- oTerritoire d'Etoile/Livron
- oTerritoire de la Valdaine (Marsanne-Montélimar)
- oTerritoire du Sud

Le SID permet de regrouper et mutualiser les compétences pour gérer au mieux l'ensemble de l'irrigation collective. Son rôle est d'exploiter et de gérer l'irrigation pour plus de 15 000 clients, en s'adaptant aux besoins agricoles, tout en restant dans le cadre de la loi sur l'eau.

Il maintient des relations étroites avec les Organismes Uniques des Gestion Collective des prélèvements d'eau à usage agricole sur les bassins versants de rivières Classés en Zone de Répartition des eaux (ZRE) : OUGC par la chambre d'agriculture de la Drôme et la chambre d'agriculture de l'Isère.

Le SID réalise les travaux nécessaires pour utiliser au mieux la ressource en eau dans le respect de tous les utilisateurs. Il pérennise une tradition d'irrigation dans le département (ex : la Bourne irrigue la plaine de Valence depuis 1884) afin d'envisager l'avenir pour une agriculture dynamique et compétitive.

# A ce jour le SID gère :

- 107 stations de pompage d'eau
- 106 Km de canaux d'irrigation
- 2 centrales de production hydroélectrique
- 1 barrage sur la rivière Bourne (hauteur 12 m)
- 1 réserve de 700 000 m<sup>3</sup>
- 2000 Km de réseaux de distribution sous pression

#### 1.2 LE COMITE SYNDICAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE D'EXPLOITATION

#### 1.2.1 LES DELEGUES COMMUNAUX

Chaque commune désigne 1 délégué (et 1 suppléant) pour la représenter au S.I.D. soit un total de 123 délégués.

# 1.2.2 LES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU S.I.D. ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU SID

En application des statuts du S.I.D., les délégués communaux se réunissent au sein de chaque territoire pour désigner leur représentant au comité syndical du S.I.D. (organe délibérant de la collectivité).

Chaque territoire est représenté, quelle que soit sa surface irriguée par 2 délégués et au-delà de 1 000 ha par un délégué supplémentaire par tranche de 1 000 ha.

Nom du Territoire	Communes membres	Surface souscrite au 01/01/2019	Nb de délégués communaux	Nb de délégués au SID
Bourne-Valentinois	ALIXAN, BARCELONNE, BEAUMONT-LES-VALENCE, BEAUREGARD-BARET, BESAYES, BOURG-DE-PEAGE, BOURG- LES-VALENCE, CHABEUIL, CHARPEY, CHATEAUDOUBLE, CHATEAUNEUF-SUR-ISERE, CHATUZANGE-LE-GOUBET, EYMEUX, GRANGES-LES-BEAUMONT, HOSTUN, JAILLANS, LA BAUME CORNILLANE, LA BAUME D'HOSTUN, MALISSARD, MARCHES, MONTELEGER, MONTELIER, MONTMEYRAN, MONTVENDRE, OURCHES, PEYRUS, PORTES-LES-VALENCE, SAINT-BARDOUX, SAINT-MARCEL-LES-VALENCE, SAINT- NAZAIRE-EN-ROYANS, SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE, UPIE, VALENCE	10 933 ha	33	11
Etoile – Livron	ETOILE-SUR-RHONE, LIVRON-SUR-DROME	1 900 ha	2	2
Drôme Nord	ALBON*, ANDANCETTE, ANNEYRON*, BEAUSEMBLANT* BOUGE-CHAMBALUD (38), SAINT-RAMBERT-D'ALBON	1 131 ha	6	2
Herbasse - Valloire	ALBON*, ANNEYRON*, ARTHEMONAY, BATHERNAY BEAUSEMBLANT*, BREN, CHARMES-SUR-L'HERBASSE, CHATEAUNEUF-DE-GALAURE, CHAVANNES, CLAVEYSON, CREPOL, HAUTERIVES, LA MOTTE-DE-GALAURE, LAVEYRON, MARGES, MARSAZ, MONTCHENU, SAINT-BARTHELEMY-DE- VALS, SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE, SAINT-MARTIN- D'AOUT, SAINT-UZE	1 062 ha	21 (dont 3 communes * également sur Drôme Nord)	2
Hermitage	CHANTEMERLE-LES-BLES, CROZES-HERMITAGE, EROME, GERVANS, LARNAGE, MERCUROL-VEAUNES, SERVES-SUR- RHONE	476 ha	7	2
Plaine de Romans	CHATILLON-SAINT-JEAN, GENISSIEUX, GEYSSANS, MOURS- SAINT-EUSEBE, PARNANS, PEYRINS, SAINT-LATTIER (38), SAINT-PAUL-LES-ROMANS, TRIORS	1 914 ha	9	2
Val de Drôme	ALLEX, AUTICHAMP, CHABRILLAN, CLIOUSCLAT, CREST, DIVAJEU, EURRE, GRANE, LA REPARA-AURIPLES, LORIOL-SUR-DROME, MONTOISON, SAOU, VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE	1 950 ha	13	2

Valdaine – Marsanne	ALLAN, BONLIEU-SUR-ROUBION, CHAROLS, CHATEAUNEUF-DU-RHONE, CLEON D'ANDRAN, CONDILLAC, ESPELUCHE, LA BATIE-ROLLAND, LA BEGUDE DE MAZENC, LA COUCOURDE, LA LAUPIE, LA TOUCHE, LES TOURRETTES, MALATAVERNE, MANAS, MARSANNE, MONTBOUCHER-SUR-JABRON, MONTELIMAR, PONT-DE-BARRET, PORTES-EN-VALDAINE, PUYGIRON, PUY-SAINT-MARTIN, ROCHEFORT-EN-VALDAINE, ROYNAC, SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION, SAINT-MARCEL-LES-SAUZET, SALETTES, SAUZET, SAVASSE	4 495 ha	29	5
Sud	CLANSAYES, DONZERE, LA GARDE-ADHEMAR, LES GRANGES-GONTARDES, SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, SAINT-RESTITUT, SOLERIEUX, SUZE-LA-ROUSSE, VALAURIE	817 ha	9	2
Total		24 678 ha	126	30

Les représentants extérieurs au conseil d'administration de la régie du SID sont :

- 2 représentants de la Chambre d'Agriculture de la Drôme :
  - Monsieur Jean-Pierre ROYANNEZ
  - Monsieur Jean-Michel COTTE
- 4 représentants des usagers professionnels :
  - Monsieur Paul DESPESSE
  - Monsieur Christian FOREST
  - Monsieur Thierry MOMMEE
  - Monsieur Emmanuel GREGOIRE
- 2 représentants des usagers non professionnels :
  - Monsieur Jean-Paul CROUZET
  - Monsieur Christian ESTEVES
- 1 représentant des communes du Royans :
  - Monsieur Emmanuel MICOLOD
- 3 experts en irrigation dans le périmètre des communes membres :
  - Monsieur Léo CHOVIN
  - Monsieur Guy LUNEAU
  - Monsieur Jean CHANAS

Conformément aux statuts du SID, le comité syndical se réunit :

- En formation élargie (avec les personnes extérieures) chaque fois que le comité d'administration de la régie aurait eu vocation à donner un avis :
  - √ organisation générale des services,
  - ✓ vote du budget,
  - ✓ vote des tarifs du service,
  - ✓ et toute question relative au fonctionnement de la régie,
- ⇒ En formation restreinte (sans les personnes extérieures) chaque fois que le comité d'administration de la régie n'avait pas d'avis à donner et notamment :
  - √ désignation du directeur,
  - √ élection du président et des vice-présidents,
  - ✓ modification des statuts du syndicat,
  - ✓ composition du comité syndical,
  - √ désignation des membres extérieurs,

# 1.2.3 LES REUNIONS DU COMITE SYNDICAL DU S.I.D. ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU SID

5 réunions ont eu lieu en 2021.

Les délibérations prises ont été les suivantes :

02/02/2021 Compte-rendu des actes accomplis par le président

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédente

Rapport sur les orientations budgétaires 2021

Facturation redevance agence de l'eau aux abonnés 2021

Tarif 2021 HT professionnels et communes - Territoires plaine de Romans, Drôme Nord et Valloire-Herbasse

Tarif 2021 HT professionnels et communes - Territoire Bourne Valentinois

Tarif 2021 HT professionnels et communes - Territoire Val de Drôme

Tarif 2021 HT professionnels et communes - Territoires Valdaine et Sud

Tarification pour 2021 des usagers non professionnels

Tarif 2021 - Délégataires

Tarification 2021 - Prestation main-d'œuvre

Missions administratives et techniques 2021

Projet de prise de participation de la SAEML énergie Rhône Vallée dans ACOPREV, centrales villageoises du Val de Quint, SAS

Demande de transfert des canaux de la Bourne et du Tricastin (Annulé et remplacé la précédente délibération)

02/03/2021 Compte-rendu des actes accomplis par le président

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020 + État des restes

Budget prévisionnel 2021

Constitution de provisions

Création d'un budget annexe "Production d'énergie photovoltaïque"

Avance remboursable du budget principal du SID au budget annexe photovoltaïque

Admission en non-valeur pour l'Exercice 2020

Quotas de consommation 2021 - Tarification

Versement au groupement d'entraide

Convention de partenariat entre le centre de gestion de la Drôme et le Syndicat d'Irrigation Drômois pour l'intervention d'un agent chargé de la fonction d'inspection (A.C.F.I)

Instauration du compte épargne-temps

Participation à la protection sociale complémentaire des agents de droit public du SID

Dissolution de SYGRED

Changement du siège social du SID

19/05/2021 Compte de gestion 2020

Compte administratif 2020

Affectation du résultat de l'exercice 2020

Convention de services entre le SID et le SYGRED pour l'année 2021

Modification des statuts du SID

Modification des tarifs 2021 du territoire du Val de Drôme

Approbation du projet d'extension de la réserve de Choméane

# SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

Approbation du projet de renforcement de l'alimentation de la Plaine d'Eymeux

Indemnisation des dommages causés aux cultures et aux sols

Approbation du règlement du réseau gravitaire du Territoire Bourne-Valentinois

Communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes

05/10/2021 Compte-rendu des actes accomplis par le Président

Avance remboursable du budget principal du SID au budget annexe photovoltaïque – versement complémentaire

Décision modificative n° 1 au budget annexe photovoltaïque

Décision modificative n° 1 au budget principal

Comptabilité analytique 2020

Quotas 2021

07/12/2021 Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2021

Compte-rendu des actes accomplis par le Président

Avance remboursable du budget principal du SID au budget annexe photovoltaïque – versement complémentaire

Décision modificative n° 2 au budget annexe photovoltaïque

Décision modificative n° 2 au budget principal

Liste des emplois concernés par le versement d'heures supplémentaires

Contrat de délégation de service public de Larnage : avenant au contrat et protocole de fin de contrat

Contrat de délégation de service public de Serves-Erôme-Gervans : avenant au contrat et protocole de fin de contrat

Projet de prise de participation de la SAEML Energie Rhône Vallée dans une future SAS créée pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque d'Espeluche

Projet « Hauts de Provence Rhodanienne »

#### 1.3 PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS

Le S.I.D. est représenté par son Président et 6 vice-Présidents élus le 18 septembre 2020 :

M Bernard VALLON: Président

1<sup>er</sup> Vice Présidente: Mme VIAL Anne Claire: Grands projets structurants

2<sup>ème</sup> Vice Président : M ROCH Gérard : Gestion des finances

3ème Vice Président: M GARIN Maryannick: Gestion des ressources humaines

4ème Vice Président : M GRANGEON Philippe : Marchés publics et achats

5ème Vice Président : M TRAVERSIER Richard : Exploitation et relations irrigants

6ème Vice Président : M CHASTANG Jean Christophe : Gestion du foncier

#### 1.4 BUREAU ET COMITE DIRECTEUR DE LA REGIE DU SID

Le bureau du SID est constitué de :

M Le Président : M Bernard VALLON

Les Vice-Présidents

Un représentant par territoire :

- Monsieur Luc ARMANET, responsable du territoire de Drôme Nord
- Monsieur Franck DOCHIER, responsable du territoire de Valloire-Herbasse
- Monsieur Nicolas FLANDIN, responsable du territoire de l'Hermitage
- Monsieur Ludwig BLANC, responsable du territoire du Val de Drôme
- Monsieur Sébastien MOURRAT, responsable du territoire Plaine de Romans

Il est élargi à 4 personnes extérieures membres du Conseil d'Administration de la Régie pour siéger en formation de Comité Directeur de la Régie.

- Monsieur Léo CHOVIN
- Monsieur Jean CHANAS
- Monsieur Guy LUNEAU
- Monsieur Jean-Paul CROUZET

#### 1.5 COMMISSIONS

# Composition de la commission d'appel d'offres :

M Bernard VALLON Président,

délégués titulaires : Monsieur Philippe GRANGEON, Monsieur Gérard ROCH, Madame Anne-Claire VIAL, Monsieur Stéphane HILAIRE, Monsieur Christian CHABERT

délégués suppléants : Monsieur Christian RAMAT, Monsieur Laurent TERRAIL , Madame Anaïs ROBERT, Monsieur Maryannick GARIN, Monsieur Ludwig BLANC

#### Composition de la commission de délégation de services publics :

M Bernard VALLON Président,

délégués titulaires : Monsieur Philippe GRANGEON, Monsieur Jean-Christophe CHASTANG, Monsieur Claude LAYS, Monsieur Nicolas FLANDIN, Monsieur Richard TRAVERSIER

délégués suppléants : Monsieur Christian RAMAT, Monsieur Laurent TERRAIL, Madame Anaïs ROBERT, Monsieur Maryannick GARIN, Monsieur Ludwig BLANC.

# 1.6 REPRESENTANTS DU SID DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

SAEML Rhône-Vallée : Monsieur Laurent TERRAIL CLE du Val de Drôme : Monsieur Ludwig BLANC

CLE du Sage Bas Dauphiné Plaine de Valence : Madame Anne-Claire VIAL

CLE du Sage Bièvre-Lies-Valloire : Monsieur Luc ARMANET CLE du Sage Roubion-Jabron : Monsieur Frédéric LERAT

#### SYGRED:

Délégués titulaires: Monsieur Bernard VALLON, Madame Anne-Claire VIAL, Monsieur Gérard ROCH, Monsieur Maryannick GARIN, Monsieur Philippe GRANGEON, Monsieur Richard TRAVERSIER, Monsieur Jean-Christophe CHASTANG, Monsieur Ludwig BLANC, Monsieur Sébastien ROUSSIN, Monsieur Franck DOCHIER, Monsieur Georges DELOCHE, Monsieur Nicolas FLANDIN

Délégués suppléants : Monsieur Romuald-Davy DOUCIN, Monsieur Sébastien MOURRAT, Monsieur Claude LAYS

# 2- GESTION

La gestion des activités du SID est mixte :

- certains territoires sont gérés en délégation de service public,
- certains territoires sont gérés en régie directe

#### 2.1 GESTION EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

3 territoires sont gérés en délégation de service public :

<u>Territoire Etoile/Livron</u>: délégataire SAUR, fin du contrat : fin 2030

<u>Territoire de l'Hermitage - Secteur Larnage</u> : délégataire VEOLIA, fin du contrat : fin 2027

Territoire de l'Hermitage - Secteur Serves Erôme Gervans : délégataire SAUR, fin du contrat : fin 2022

Cette situation a vocation a évoluer.

En ce qui concerne le secteur de Larnage :

La société Veolia, après 6 années d'exploitation, a constaté que les résultats d'exploitation étaient systématiquement déficitaires.

Une étude menée par le SID est arrivée au constat qu'une gestion directe permettrait de réduire pour partie les déficits d'exploitation du service public (qui se situeraient plutôt autour de 25 à 30.000 € par an) et assurerait ainsi une meilleure garantie de continuité du service aux usagers plutôt que de maintenir la délégation de service public en son état.

Une proposition de résiliation anticipée pour motif d'intérêt général a été acceptée par Veolia. Elle est formalisée par un projet de protocole intégrant le versement par Veolia au SID d'une indemnité de 165.000 €, qui couvre le déficit prévisionnel de gestion du service pour les 6 prochaines années.

En ce qui concerne le secteur Serves-Erôme-Gervans :

Le contrat de la SAUR arrive à échéance le 31 mars 2022. Compte-tenu de la reprise en régie du réseau de Larnage mais aussi des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport rendu en 2020, il a été décidé de reprendre l'exploitation de ce réseau conjointement avec celui de Larnage, afin d'optimiser les moyens du SID. Afin de permettre une mise en service au courant du mois de mars 2022, il a été convenu avec la société SAUR de mettre fin au contrat en cours au 28 février 2022.

# 2.2 GESTION EN REGIE DIRECTE

Les autres territoires sont gérés en régie par les équipes du SID.

L'organisation du S.I.D. a fait l'objet d'un remaniement en 2021.

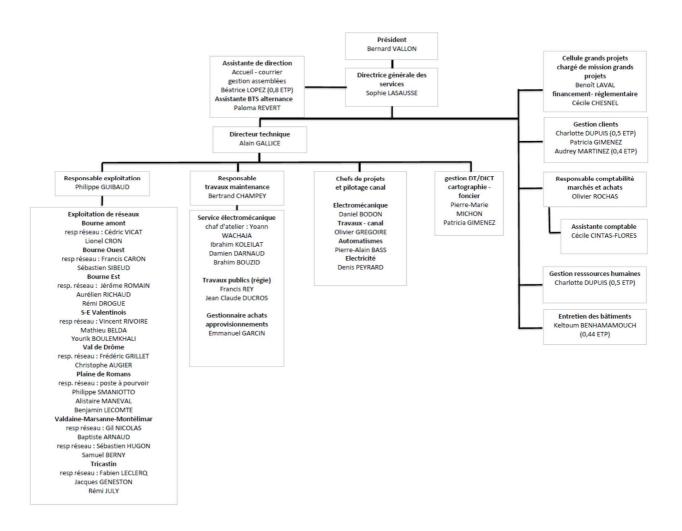
Elle comprend désormais:

- une direction générale implantée au siège, encadrant une cellule « Grands projets » ainsi que les services supports administratifs: ressources humaines, gestion clients, comptabilité et marchés,
- Une direction exploitation, encadrant les services supports techniques implantés au siège : service Maintenance et travaux, Cartographie et foncier, des chefs de projet et 3 antennes d'exploitation placées sous l'autorité d'un responsable basé au siège :
- **antenne "plaine de Valence"** implantée au siège assurant l'exploitation des réseaux et les relations avec les irrigants situés entre la rivière Isère et la Rivière Drôme,
- **antenne "plaine de Romans"** implantée dans les locaux de St Paul Les Romans assurant l'exploitation des réseaux et les relations avec les irrigants situés au nord de la rivière Isère,
- **antenne "plaine de la Valdaine"** implantée dans les locaux de Montboucher sur Jabron assurant l'exploitation des réseaux et les relations avec les irrigants situés au sud la Rivière Drôme.

# 2.3 RESSOURCES HUMAIRES

#### 2.3.1 ORGANIGRAMME

L'organigramme ci-dessous est issu de la refonte de l'organisation du SID opérée en 2021.



#### 2.3.2 STATUT DU PERSONNEL

Au 1er janvier 2021, l'effectif du S.I.D. est de 48 personnes, dont 4 à temps partiel.

Statut	Nb
Privé	41
Public titulaire	7

2 agents ayant le statut de fonctionnaire ont souhaité accéder à un contrat de droit privé, d'où la baisse du nombre de personnels titulaires.

# SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

# 2.3.3 EVOLUTION DES EFFECTIFS

Le turnover a été moins important qu'en 2020 et les recrutements plus fructueux.

#### Nombre de recrutements : 5

- M. Mathieu BELDA (CDI), en qualité d'agent d'exploitation de réseaux
- M. Rémi DROGUE (CDD), en qualité d'agent d'exploitation de réseaux,
- M. Benoît LAVAL (CDI), en qualité de chargé de mission « grands projets »
- M. Bertrand CHAMPEY (CDI), an qualité de responsable du service Maintenance-Travaux
- M. Adrien BOSC (apprenti)

#### Deux CDD ont été transformés en CDI:

- M. Aurélien RICHAUD, en qualité d'agent d'exploitation de réseaux,
- M. Sébastien SIBEUD, en qualité d'agent d'exploitation de réseaux,

# Nombre de départs : 4

- Retraite : 2
  - Mme Marie-Pierre REBOUL
  - M. Pierre BAYLE
- Autres motifs : 2
  - M. Fabrice CAZZITTI
  - M. Adrien BOSC

# 2.3.4 DELEGUES DU PERSONNEL

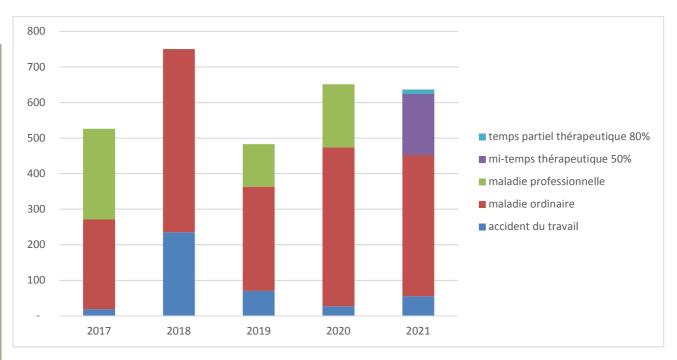
Les délégués du personnel actuels sont issus des élections professionnelles de juin 2018 :

- M. Sébastien HUGON, titulaire à/c du 1er juin 2020,
- M. Baptiste ARNAUD, titulaire à/c du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Leur mandat durant 4 ans, de nouvelles élections auront lieu en 2022.

# 2.3.5 ABSENCES

L'absentéisme pour cause de maladie est en légère baisse par rapport à 2020, en dépit de l'épidémie de Covid et grâce à des retours progressifs à l'activité suite à des arrêts longs.



# 2.3.6 FORMATION

23 salariés ont suivi au moins une formation en 2021 :

- Dans le domaine de la sécurité : habilitations électriques (initiales et recyclage), CACES, autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- Dans le domaine de la bureautique
- Dans le domaine du développement personnel.

Au total 368h30 ont été consacrées à la formation en 2021, pour un montant de 12.240 €.

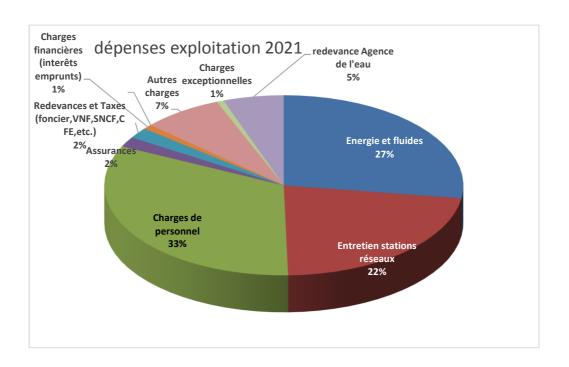
# 3- LES RESULTATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2021

# 3.1 SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

# 3.1.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

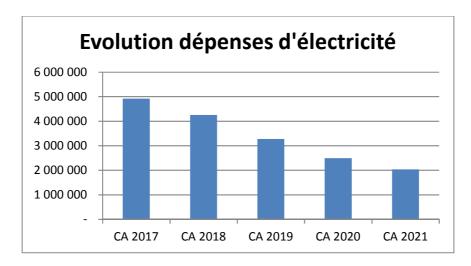
En dépenses, l'exécution du budget de fonctionnement s'est soldée comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION	CA 2021	BP 2021
011 CHARGES CARACT. GENERAL	5 136 053,87	5 921 022,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 426 670,74	2 545 800,00
65 AUTRES CHARGES GESTION	64 980,31	87 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	62 270,16	68 500,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 422,53	50 500,00
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 182,00	41 182,00
DEPENSES REELLES	7 738 579,61	8 714 004,00
022 DEPENSES IMPREVUES	-	600 000,00
023 VIR. SECTION INVEST.	-	150 000,00
042 OPERATIONS ENTRE SECTIONS	3 062 041,58	3 065 366,43
DEPENSES D'ORDRE	3 062 041,58	3 815 366,43
TOTAL DES DEPENSES EXPLOITATION	10 800 621,19	12 529 370,43

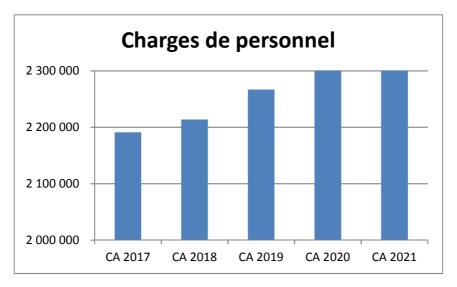


L'évolution des 2 principaux postes de dépenses est la suivante :

Pour l'électricité, on constate une baisse de la consommation liée à un fonctionnement moins important que prévu des stations :

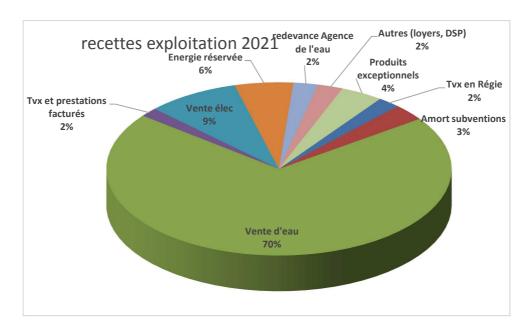


La masse salariale tend maintenant à se stabiliser, malgré les recrutements, car plusieurs départs en retraite n'ont pas été remplacés :

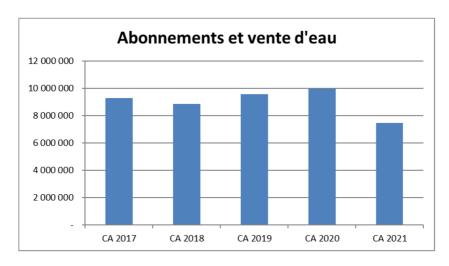


Les recettes de fonctionnement se sont établies comme suit :

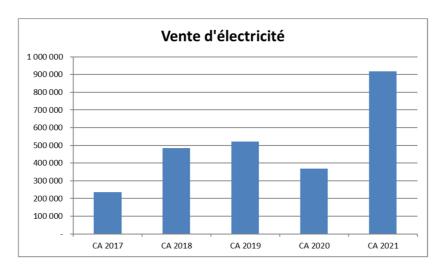
RECETTES D'EXPLOITATION	CA 2021	BP 2021
013 ATTENUATION DE CHARGES	387 651,99	315 000,00
70 VENTES DE PRODUITS	8 784 820,46	10 244 900,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-	90 000,00
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	718 492,39	529 900,00
76 PRODUITS FINANCIERS	8,95	10,00
77 PRODUITS EXCEPT.	421 481,96	330 190,29
RECETTES REELLES	10 312 455,75	11 510 000,29
042 OPERATION D'ORDRE	550 715,17	1 029 000,00
RECETTES D'ORDRE	550 715,17	1 029 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	10 863 170,92	12 539 000,29



Compte tenu des conditions climatiques de la saison d'irrigation 2021, les recettes de vente d'eau sont en baisse de 20% :



Le produit de la vente d'hydroélectricité est en très nette progression : il y a eu davantage d'eau disponible et en fin d'année, des tarifs élevés de revente :



# 3.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Près de 6,5 M€ de dépenses d'équipement ont été engagés en 2021, sur un total de dépenses prévu de 10,3 M€, soit 62 %.

La dépense la plus importante a concerné, sans surprise, le chantier l'alimentation du territoire d'Allex-Montoison par l'eau du Rhône.

D'autres chantiers d'importance ont également été engagés : le maillage entre Allex-Montoison et Crest Nord, le renforcement de l'alimentation de la Plaine d'Eymeux, qui a commencé avec la réalisation de la prise d'eau sur le Canal de la Bourne et l'extension de la réserve de Divajeu. Ces grands chantiers font l'objet d'un développement au chapitre 6, mais ils ne sauraient occulter la grande masse de travaux réalisés régulièrement sur nos infrastructures plus anciennes et dont il est possible de retrouver le détail dans les rapports par territoire.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	CA 2021	RAR 2021
2031 Frais études	50 000,00	-	-
2033 Frais d'insertion			
2051 logiciels	63 101,90	8 321,90	30 180,00
20 ETUDES ET LOGICIELS	113 101,90	8 321,90	30 180,00
2111 Achat terrains	333,00	1 010,24	-
2125 Terrains bâtis	-	-	-
21351 Bâtiments d'exploitation	-	-	-
2138 autres constructions	-	-	-
21531 Réseaux d'adduction d'eau	-	-	-
2154 Matériel industriel	22 000,00	1 129,00	-
21561 Matériel spécifique	91 000,00	78 977,48	-
2157 Agencements aménagement	-	-	-
2158	-	-	-
2182 Matériel de transport	40 624,96	31 999,73	16 330,00
2183 Matériel de bureau informatique	-	-	-
2188 Autres	-	-	-
21 MATERIEL COMMUN	153 957,96	113 116,45	16 330,00
2313 Constructions en cours	-	-	-
2315 Travaux	130 000,00	-	660,00
23 TRAVAUX HORS OPERATIONS	130 000,00	-	660,00
OPERATIONS			
110 TERRITOIRE SUD EST VALENTINOIS	292 572,73	122 254,88	13 534,30
2315 Travaux	292 572,73	122 254,88	13 534,30
120 TERRITOIRE PLAINE DE ROMANS	66 514,99	43 322,75	23 547,60
2315 Travaux	66 514,99	43 322,75	23 547,60
130 TERRITOIRE CREST NORD	43 000,00	2 920,00	-
2315 Travaux	43 000,00	2 920,00	

131 MAILLAGE CREST-ALLEX MONTOISON	1 650 000,00	35 815,75	627 902,28
2031 Frais études	80 000,00	24 478,75	23 283,75
2315 Travaux	1 570 000,00	11 337,00	604 618,53
140 TERRITOIRE CREST SUD	114 930,19	60 475,79	8 655,26
2315 Travaux	114 930,19	60 475,79	8 655,26
141 EXTENSION RESERVE DIVAJEU	306 110,00	48 157,69	191 898,44
2031 Frais études	60 000,00		
2315 Travaux	246 110,00	48 157,69	191 898,44
150 TERRITOIRE ALLEX MONTOISON	86 800,00	22 347,48	-
2315 Travaux	86 800,00	22 347,48	-
160 TERRITOIRE MARSANNE	64 000,00	11 577,90	44 882,36
2315 Travaux	64 000,00	11 577,90	44 882,36
170 TERRITOIRE MONTELIMAR	563 949,00	178 748,00	143 403,00
2315 Travaux	563 949,00	178 748,00	143 403,00
180 ALIMENTATION ALLEX MONTOISON	1 927 563,81	1 074 524,50	556 589,14
2031 Frais études	100 000,00	3 282,50	35 000,00
2315 Travaux	1 827 563,81	1 071 242,00	521 589,14
200 TERRITOIRE TRICASTIN ST RESTITUT	76 000,00	7 007,00	17 162,26
2315 Travaux	76 000,00	7 007,00	17 162,26
201 RECONVERSION RESEAU GRAVITAIRE TRICASTIN	-	-	-
2031 Frais études			
210 TERRITOIRE LORIOL CLIOUSCLAT	56 197,87	29 197,87	6 950,00
2315 Travaux	56 197,87	29 197,87	6 950,00
220 TERRITOIRE VALLOIRE GALAURE	11 500,00	1 170,36	-
2315 Travaux	11 500,00	1 170,36	-
240 TERRITOIRE LARNAGE	22 560,00	18 439,00	-
2315 Travaux	22 560,00	18 439,00	-
250 TERITOIRE PEYRINS GEYSSANS	9 500,00	-	-
2315 Travaux	9 500,00	-	-
260 TERRITOIRE DROME NORD	100 710,00	57 177,30	30 000,00
2315 Travaux	100 710,00	57 177,30	30 000,00
270 TERRITOIRE ETOILE LIVRON	36 710,00	13 340,42	2 336,21
2315 Travaux	36 710,00	13 340,42	2 336,21
280 TERRITOIRE SERVES EROME GERVANS	2 500,00	-	-
2315 Travaux	2 500,00	-	-
290 TERRITOIRE DROME DES COLLINES	112 500,00	39 286,12	26 736,50
2315 Travaux	112 500,00	39 286,12	26 736,50
30 HYDRAULIQUE - CENTRALES	203 500,00	88 432,66	-
2313 constructions	-	-	-
2315 Travaux	203 500,00	88 432,66	
300 SIEGE DU SID	369 956,31	300 998,93	36 071,83
2051 concessions et droits assimilés	14 495,00	27 506,00	-
2183 Matériel de bureau informatique	75 331,51	25 375,80	-
2313 constructions	280 129,80	248 117,13	36 071,83
40 RESEAUX PRESSION BOURNE	1 242 550,92	322 595,92	444 814,71

2313 constructions	260 000,00	-	14 030,00
2315 Travaux	982 550,92	322 595,92	430 784,71
410 RENFORCEMENT DE L ALIMENTATION DE LA PLAINE D EYMEUX	1 707 000,00	122 027,38	245 827,12
2031 Frais études	62 000,00	19 871,25	39 826,25
2315 Travaux	1 645 000,00	102 156,13	206 000,87
50 GRAVITAIRE BOURNE	719 500,23	387 117,20	867 205,10
2031 Frais études	5 444,00	12 777,00	20 060,00
2313 constructions	-	-	241 741,47
2315 Travaux	714 056,23	374 340,20	605 403,63
51 BARRAGE	40 000,00	-	-
2031 Frais études	40 000,00	-	-
2315 Travaux	-	-	-
60 RESERVE FONCIERE	50 000,00	-	-
2111 Achat terrains	50 000,00	-	-
80 RESERVE CHATEAUDOUBLE	78 335,00	27 821,88	-
2031 Frais études	78 335,00	27 821,88	-
DEPENSES D'EQUIPEMENT	10 351 520,91	3 136 195,13	3 334 686,11

En matière de subventions, 2,1M€ ont été encaissés dont 1,9 M€ pour le chantier d'alimentation d'Allex-Montoison par l'eau du Rhône, il reste près de 2,9 M€ à percevoir en 2022 sur nos principales opérations.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	CA 2021	RAR 2021
13111 Agence Eau	2 931 305,00	1 191 213,46	2 204 691,54
13118 Etat	676 000,00	210 000,00	-
1312 Régions	-	-	-
1313 Département	556 490,00	168 084,47	413 383,17
1317 Europe			
1318 Autres	739 386,00	570 221,64	247 644,39
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	4 903 181,00	2 139 519,57	2 865 719,10

# 3.1.3 RESUTAT DE L'EXERCICE

	RESULTAT ANTERIEUR	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	SOLDE D'EXECUTION
Exploitation	3 565 841,57	10 800 621,19	10 863 170,92	62 549,73	3 628 391,30
Investissement	6 518 596,72	11 402 272,72	11 782 030,25	379 757,53	6 898 354,25
TOTAL	10 084 438,29	22 202 893,91	22 645 201,17	442 307,26	10 526 745,55

L'excédent de fonctionnement est reporté en recette du budget 2022.

# 3.2 ETAT DE LA DETTE

Le désendettement du SID se poursuit.

Le capital restant dû au 31/12/2021 s'élève à 2.351.769,89 €. La dette est composée à 100% de produits non structurés.

# L'annuité de l'exercice 2021 s'est élevée à 328.883,90 €

dont Capital 275.287,98 € €

dont Charges d'intérêts : 53.595,73 €

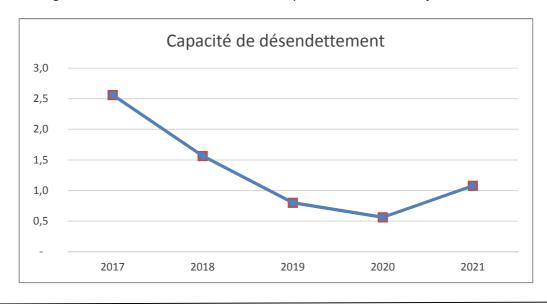
Le taux d'endettement du SID est faible, le ratio encours de la dette/recettes de fonctionnement est de 24 %. 3 emprunts sont arrivés à échéance en 2021.

Le prêt relais de 4M€ en août 2020 a pu être remboursé en novembre 2021.

Le profil d'extinction de la dette se présente comme suit :



La capacité de désendettement (qui mesure le nombre d'années qui serait nécessaires pour rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant que le SID y consacre l'intégralité de son épargne brute) s'est légèrement allongée du fait de la baisse des recettes d'exploitation mais est toujours faible :



# 3.3 ETAT DU RECOUVREMENT

Au 31/12/2021, les restes à recouvrer au titre des exercices antérieurs sont les suivants :

territoire	~	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
Bourne-Valentinois		3 227,85	5 713,58	22 751,33	8 969,52	35 406,70	36 978,55	67 918,14	181 051,67
Drôme Nord		752,77	885,40	776,94		2 240,37	1 664,02	1 787,18	8 106,68
Marsanne-Valdaine				294,70	1 187,37	19 331,61	28 702,01	22 400,05	72 497,12
Plaine de Romans		4 465,32	12 175,15		124,87	4 203,55	15 877,53		36 846,42
Sud		207,13	333,59	507,31	21,68	554,44	1 726,32	3 226,46	6 794,74
Val de Drôme			6 151,99			366,57	806,58	2 262,62	9 587,76
Valloire-Herbasse					880,93	1 010,86	10 949,54	6 381,44	19 222,77
Total général		8 653,07	25 259,71	24 330,28	11 184,37	63 114,10	96 704,55	103 975,89	334 107,16

Nota : Il n'a pas été tenu compte des restes à recouvrer concernant la facturation 2021 émise en novembre 2021, qui ne sont pas représentatifs.

# 4- LISTE DES MARCHES ATTRIBUES PAR LE SID EN 2021

n° du marché	N° du	intitulé du marché	titulaire	montant initial HT	date signature
	lot				_
2021- 0003	1	Entretien des espaces verts des berges des canaux et des périmètres des stations secteur nord du SID	IDVERDE	86 390,00 €	13/08/2021
2021- 0003	2	Entretien des espaces verts des berges des canaux et des périmètres des stations secteur Sud du SID	IDVERDE	89 670,00 €	13/08/2021
2021- 0004		Extension de la réserve Choméane	groupement SAS LIOTARD TP- DELMONICO DOREL CARRIERES	154 185,77 €	30/08/2021
2021- 0005	1	Travaux de canalisations - programme 2021-2022 commune de Chatuzange- le-Goubet déplacement d'une conduite lié à l'aménagement des établissements Charignon parcelle AP 306	EHTP SAS (NGE)	29 884,00 €	25/10/2021
2021- 0005	2	Travaux de canalisations - programme 2021-2022 commune de Chatuzange- le-Goubet déplacement d'une conduite sur la parcelle ZD 002	CHEVAL TP	19 994,00 €	02/11/2021
2021- 0005	3	Travaux de canalisations - programme 2021-2022 Commune de Valence déplacement d'une conduite liée à l'aménagement du rond-point des Couleures	EHTP SAS (NGE)	39 981,00 €	02/11/2021

2021- 0005	4	Travaux de canalisations - programme 2021-2022 commune de Bourg-lès- Valence renouvellement d'une conduite amiante ciment Dn 150mm	LDTP	28 999,99 €	02/11/2021
2021- 0006		Réalisation du dossier loi sur l'eau pour la réalisation d'ouvrages de délestage et de surverse sur le canal de la Bourne	SAGE ENVIRONNEMENT	20 060,00 €	08/11/2021
2021- 0007	2	2021-2024 accord-cadre à bons de commande de travaux sur les réseaux d'irrigation territoires Hermitage et Plaine de Romans	SAS BOISSET TP	maxi 300.000 €	25/10/2021
2021- 0008		construction du bâtiment de la station de pompage de Montélier	GRANGIER-SECOVAL	241 741,47 €	15/11/2021
2021- 0011	1	assurance dommage aux biens mobiliers et immobiliers	MMA IARD	143 349,37	14/12/2021
2021- 0011	3	assurance flotte véhicules et risques annexes	SMACL Assurance	26 164,55 €	30/12/2021
2021- 0011	4	assurance protection juridique	CFDP Assurances	2 130,51 €	30/12/2021
2021- 0012		Sondages géotechniques pour l'extension de la réserve de Choméane	GEOTEC	20 120,00 €	09/03/2021

# 5- PERFORMANCE DES RESEAUX

Territoire	Réseaux	Volumes consommés (m3)	Rendement
Drôme Nord	Tous réseaux	1 564 103	87,1%
Valloire Galaure	Tous réseaux	530 171	96,9%
Peyrins Geyssans	Tous réseaux	24 811	100,4%
Drôme des collines	Crépol- Montchenu	27 027	30,2%
Drôme des collines	Herbasse BS (Bren - Crépol - Le Chalon - Marsaz - S Donat)	72 031	87,9%
Drôme des collines	Herbasse HS (Arthemonay - Bathernay - Margès - Montchenu - Peyrins)	54 015	106,3%
Drôme des collines	Margès	115 390	91,8%
Drôme des collines	Bren - Chavannes	391 507	102,3%
Drôme des collines	St Donat - Clérieux	23 370	104,8%
Plaine de Romans	Tous réseaux	1 353 789	86,4%
Bourne	Global tous réseaux	23 869 786	85,8%
Bourne	Portes les Valence/Fontaines	550 739	69,1%
Bourne	Riviers/St Marcel Sud/Portes les Valence	1 765 566	nc
Bourne	Combeaux	229 391	82,7%
Bourne	Lilas 1/Lilas 2/Morliettes	2 962 413	74,7%
Bourne	Papelissier	372 664	98,7%
Bourne	Monts du Matin/Vernet	2 055 829	101,8%
Bourne	Les Ruches	1 224 833	64,8%
Bourne	Mondy	228 048	81,2%
Bourne	A.M.C.	2 353 708	84,4%
Bourne	Hostun Jaillans	864 470	95,1%
Bourne	Buzatte	103 383	95,0%
Bourne	Granges Les Beaumont	207 609	99,0%
Sud Est Valentinois		3 201 272	90,6%
Val de Drôme	Crest Nord	849 675	81,1%
Val de Drôme	Allex-Montoison	1 118 475	90,7%
Val de Drôme	Crest Sud Choméane	800 412	89,6%
Val de Drôme	Crest Sud Grâne	49 617	nc
Loriol Cliousclat		508 348	86,0%
Marsanne		3 790 144	74,4%
Rhône-Montélimar	Nord	1 582 264	73,4%
Rhône-Montélimar	Sud	2 743 024	74,6%
Sud	Tricastin Pression	627 197	nc
Sud	St Restitut	470 790	106,4%
TOTAL		56 685 870	86,9%

Volumes prélevés (m3)
1 796 739
547 412
24 721
89 347
81 957
50 829
125 649
382 523
22 305
1 566 218
27 834 345
796 514
1 414 838
277 506
3 964 526
377 673
2 019 500
1 888 969
280 878
2 789 174
909 124
108 820
209 700
3 534 165
1 047 636
1 233 295
893 544
49 624
591 100
5 093 572
2 155 140
3 675 150
885 596
442 567
67 160 656

# 6- LES GRANDS PROJETS DU SID

#### 6.1 ALIMENTATION DU RESEAU D'ALLEX-MONTOISON PAR L'EAU DU RHONE

# Objectif:

Substitution des prélèvements dans la rivière Drôme au seuil des Pues par un prélèvement dans le fleuve Rhône afin de contribuer aux objectifs de réduction des prélèvements dans le bassin versant de la rivière Drôme classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE).

# Etat d'avancement :

La mise en service du réseau d'alimentation par l'eau du Rhône était prévue pour l'été 2021. Mais une difficulté technique rencontrée pour réaliser le passage de la canalisation sous l'autoroute A7 et la voie ferrée à hauteur d'Etoile-sur-Rhône a repoussé cet objectif à l'année 2022.

Les travaux sous la RN7 ont pu être réalisés au mois de Juin 2021 et les travaux de franchissement de la ligne SNCF en mars 2022. Après une campagne de vérification et d'essais, le réseau a été mis en service en juillet 2022.

Les installations ont été inaugurées en présence des financeurs institutionnels et des entreprises ayant travaillé sur le chantier le 6 septembre 2022.

# Coût et financement :

La tranche 1 a fait l'objet d'une réalisation pour un montant total de travaux de 1 348 890,21 € HT et des subventions suivantes :

- Agence de l'Eau RMC : 596 564 €

Conseil Départemental de la Drôme : 242 465,76 €

FEADER: 171 265,49 €

Les tranches 2 et 3 sont en cours, pour un montant prévisionnel de 6 127 696 € HT.

Elles font l'objet des financements suivants :

Agence de l'Eau RMC : 4 019 978 €

- Conseil Départemental de la Drôme : 241 250 €

FEADER: 608 746,40 €

- CNR: 350 000 €















# 6.2 ALIMENTATION DU TERRITOIRE DE CREST NORD PAR LE TERRITOIRE D'ALLEX-MONTOISON

# Objectifs:

L'objectif du présent projet est double :

- mailler les réseaux d'Allex-Montoison et de Crest Nord Bas service afin d'utiliser au mieux les deux ressources disponibles :
  - Eau du Rhône : 2 000 m³/h
  - Nappe d'Allex: 1 000 m³/h
- supprimer totalement les prélèvements directs en période d'étiage (01/06 au 15/09) dans la rivière Drôme au seuil SMARD (excepté pour le prélèvement destiné à l'alimentation de la réserve de Crest Sud qui sera maintenu).

Le SID maintient cependant la possibilité d'utiliser les alimentations suivantes :

- prélèvement direct dans la rivière Drôme au seuil SMARD en dehors de la période d'étiage donc avant le 1er juin et après le 15 septembre de chaque année (afin de pouvoir optimiser les consommations énergétiques).
- les alimentations par l'eau des rivières Isère et Bourne via le canal de la Bourne, le réseau du Sud Est Valentinois, la réserve de Juanon et le réseau de Crest nord Haut Service (à titre de secours en cas d'incident de fonctionnement).

# Etat d'avancement :

Réalisation des puits au printemps 2019.

Marché de maitrise d'œuvre attribué le 09 novembre 2020.

Notification du groupement Rampa-Oboussier-Chapon le 3 mai 2022.

Les travaux de pose de conduite ont démarré fin août. La fin des travaux est prévue pour fin Novembre 2022.

# <u>Coût et financement</u>:

La demande de financement a été approuvée à hauteur de 80% (validé par les conclusions de l'étude économique demandée par l'Agence de l'Eau, financée par l'Agence de l'Eau à 70%).

Le montant total de travaux subventionnables est de 1 526 734,90 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

FEADER: 490 387,92 €Agence de l'Eau: 466 000 €

- Conseil Départemental de la Drôme : 265 000 €









#### 6.3 TERRITOIRE DE CREST SUD : AGRANDISSEMENT DE LA RESERVE DE CHOMEANE

# Objectifs:

Augmenter la capacité de la réserve afin que le réseau de Crest sud fonctionne en quasi autonomie pendant les périodes de pointe de consommation.

# Etat d'avancement :

Procédure d'acquisition des terrains achevée (2017).

Etudes préliminaires (curage, tranchée drainante...) réalisées en 2018.

Autorisation de travaux pour l'extension de la réserve de Choméane obtenue (octobre 2020).

Marché de maitrise d'œuvre attribué le 19 novembre 2020.

Marché de travaux attribué le 30 aout 2021 à l'entreprise Liotard.

Vu les volumes de matériaux à déplacer et conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation les travaux de terrassement se déroulent en deux phases :

- Une première phase : de novembre 2021 au 15 mars 2022
- Une deuxième phase : de novembre 2022 au 15 mars 2023



# <u>Coût et financement</u>:

Ce projet ne bénéficie pas de subvention. Il bénéficie en revanche de la valorisation des matériaux.

Montant du marché de travaux : 154 185,77 € HT

# 6.4 CREATION D'UN RESEAU D'IRRIGATION - COMMUNES DE CHATEAUDOUBLE ET DE PEYRUS

# Objectif:

Création d'un réseau d'irrigation sous pression sur les communes de Chateaudouble et Peyrus afin de substituer les prélèvements actuels (canaux d'irrigation et irrigants individuels) par un prélèvement limité en période d'étiage sur la Lierne et stockage intersaisonnier de l'eau.

# Etat d'avancement :

L'étude des volumes prélevables a fixé la valeur du débit minimum biologique (DMB) à 150 l/s, valeur 5 fois supérieure à la valeur de débit réservé déjà très contraignante pour le remplissage de la retenue. Cette contrainte supplémentaire ne permet pas au SID de garantir un remplissage de la réserve pendant la période d'étiage (remplissage complémentaire permettant de fournir une alimentation en eau d'irrigation suffisante). Face aux contraintes cumulées et le ratio coût/efficacité, le SID n'est plus en mesure de mener à terme ce projet.

# 6.5 CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE LA BAUME D'HOSTUN ET RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION DE LA PLAINE D'EYMEUX

# Objectifs:

# L'objectif du projet est :

- D'apporter une réponse aux insuffisances techniques des installations actuelles du SID et de l'ASA de la Baume d'Hostun (électriques et hydrauliques)
- D'intégrer au SID les installations de l'ASA (demande de l'assemblée délibérante de l'ASA du 09 juin 2020)
- De proposer des surfaces irriguées supplémentaires sur le territoire

Ainsi, le projet prévoit le remplacement des deux stations de pompage : celle du SID et celle de l'ASA, par une station unique avec deux niveaux de service pour répondre à une problématique de pression de refoulement :

- un réseau haut service maillé avec les stations de pompage d'Eymeux et de Meymans ; réseau sur lequel 125 hectares supplémentaires peuvent être proposés à l'irrigation,
- un réseau bas service alimentant le réseau de l'ASA de la Baume d'Hostun et les bornes les plus basses du réseau du SID (partie basse de la plaine d'Eymeux).

Le débit total de dimensionnement de la station est de 1125 m³/h. Le maillage entre les réseaux nécessitera la pose de 3 km de canalisations.

# Etat d'avancement :

Marché de maitrise d'œuvre attribué le 28 novembre 2020.

Travaux de construction de la prise d'eau réalisés en octobre 2021 par la société EIFFAGE Génie Civil.



© SID

Les travaux de construction de la station et du maillage sont répartis en 4 lots. Ils ont été notifiés en septembre 2020 de la manière suivante :

- Lot 1 Fourniture de canalisations : DMTP
- Lot 2 Pose de canalisations : GROUPEMENT CHEVAL TP, BOISSET TP, PETAVIT
- Lot 3 Equipements électromécaniques : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
- Lot 4 Génie Civil : EIFFAGE GENIE CIVIL

#### Coût et financement :

Le coût subventionnable du projet s'élève à 2 144 075 € HT (fourniture et pose ; hors maîtrise d'œuvre). Le projet est financé à 70%. Le plan de financement est le suivant :

- Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (Plan de Relance) : 750 426,25€
- FEADER: 750 426,25€









#### 6.6 RECONVERSION DU RESEAU GRAVITAIRE DU TRICASTIN

#### Objectif:

L'objectif est de remplacer le réseau gravitaire par un réseau sous-pression afin de :

- Prévenir de la ruine les ouvrages actuels
- Amélioration de la sécurité des riverains du canal
- Maintenir et redynamiser l'agriculture locale
- Réaliser des économies d'eau importantes

Le projet prévoit : la modification de la station de pompage des Echaravelles, la reconversion du réseau gravitaire par la création d'un réseau d'irrigation sous pression dans la plaine de la Garde Adhémar et la création d'un réservoir et d'une station de reprise pour alimenter le plateau des Chirouzes.

Au total, le passage sous pression permettra d'économiser, directement et indirectement, 1Mm³ à 2 Mm³ par an.

# Etat d'avancement :

Le projet est au stade des études préliminaires. Ont déjà été réalisés :

- Note de synthèse « Syndicat Intercommunal d'Irrigation du Tricastin : Projet de modernisation du réseau par la mise sous pression », GéoPlusEnvironnement, 2013

# SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS

 Note d'étude de faisabilité « Syndicat d'Irrigation Drômois – Territoire du sud - Réseau du Tricastin -Projet de reconversion du réseau gravitaire », SID, 2020

Une étude d'avant-projet sera lancée en 2022.

#### Coût et financement :

Aujourd'hui, le projet est estimé à 8 M€.

Devant les difficultés d'établissement du plan de financement de l'opération, le SID a demandé que cette opération soit incluse dans le projet « Hauts de Provence Rhodanienne ». Le projet a aussi fait l'objet d'une fiche Contrat Plan Etat Région en 2021 (CPER; par ce contrat, l'Etat et la Région s'engagent sur la programmation et le financement de projets structurants sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes) et d'une demande auprès de la CNR dans le cadre du plan 5Rhône.

# 6.7 PROJET HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE (HPR)

Le Projet Territorial Hauts de Provence Rhodanienne est un travail d'étude et d'animation mené par les Chambres d'Agriculture de Vaucluse et de la Drôme à la demande de la Préfecture.

Le périmètre d'étude englobait 81 communes comprises dans les bassins versants des rivières Lez, Eygues et Ouvèze, affluents du Rhône en rive gauche, au Nord du département de Vaucluse et au Sud du département de la Drôme. 34 communes drômoises sont concernées.

L'objectif du projet était de déterminer un schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multiusage, permettant d'une part, de réduire les prélèvements d'eau importants effectués l'été dans les trois rivières et dans la nappe souterraine du Miocène et, d'autre part, de répondre aux demandes en eau croissantes des secteurs ne disposant pas des ressources en eau indispensables pour la pérennité de l'agriculture, dans un contexte de changement climatique.

Le travail d'études qui a démarré en mars 2017 et s'est achevé en 2021, a consisté à :

- Caractériser l'agriculture du territoire au moyen d'un état initial et prospectif agricole, illustré par un atlas cartographique ;
- o Analyser l'impact du changement climatique sur les filières agricoles ;
- Analyser la capacité des réseaux d'irrigation présents à se moderniser et à s'adapter à l'évolution climatique ;
- o Evaluer la demande en eau agricole et non agricole localement par secteur ;
- o Faire le diagnostic technique des structures hydrauliques ;
- Proposer des scénarios d'aménagement et d'extension de réseaux d'irrigation et d'extension de réseaux d'irrigation et de comparer leurs coûts et bénéfices;
- Ecrire le projet de territoire, comprenant la liste des travaux à réaliser ainsi que leurs coûts d'investissement et de fonctionnement sur un pas de temps de 20 ans ;
- Proposer une gouvernance organisée de suivi des travaux et de maîtrise de la gestion des réseaux d'irrigation.

A l'issue des études menées sur l'adaptation au changement climatique du territoire « HPR », le Comité de pilotage a défini deux phases d'aménagements et retenu deux scénarios d'aménagements pouvant permettre de répondre aux besoins en eau non seulement de l'agriculture, mais aussi des autres usages et satisfaire le bon état des masses d'eau en déficit :

- Phase 1 : mise en œuvre d'un scénario appelé « ressources locales » comprenant la modernisation de 18 réseaux d'irrigation gravitaire en vue de réduire leurs prélèvements d'eau dans les ressources en eau locales : Lez, Eygues, Ouvèze, Rhône, Durance ;
- o Phase 2 : mise en œuvre d'un des deux scénarios appelé « Rhône variante 1 » et « Rhône variante 2 », comprenant le déploiement de 2 adducteurs et réseaux d'irrigation à partir de deux prises d'eau dans le Rhône, en vue de substituer les prélèvements des réseaux d'irrigation dans les ressources déficitaires (Lez, Eygues, Ouvèze), de substituer les prélèvements par forage des exploitants dans la nappe Miocène et d'alimenter de nouvelles superficies agricoles non desservies actuellement.

L'ensemble des aménagements doit permettre de desservir 17.000 ha dans un territoire agricole méditerranéen à vocation de production végétales : vignes, arbres fruitiers, céréales, grandes cultures, plantes à parfum, maraîchage.

Dans une démarche de projet de territoire (voir encadré ci-après), ces scénarios doivent également permettre d'assurer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et la bonne prise en compte des autres usages de l'eau.

Concernant la Phase 1, les économies d'eau s'élèveront à plus de 22 millions de m3, dont 19 dans les ressources déficitaires, en zone de répartition des eaux. Son coût est estimé à 65 millions d'euros. Les financeurs potentiels sont les programmes régionaux de développement agricoles pilotés par les Régions, l'Agence de l'eau, le plan de relance Etat, le programme de financement privé de la Compagnie Nationale du Rhône et les participations de bénéficiaires. Des engagements financiers concernant cette phase de projets locaux ont déjà été pris à hauteur de 7 millions d'euros de financements publics.

Concernant la Phase 2, il s'agit de déployer 2 grands adducteurs d'eau à partir de deux prises d'eau existantes, l'une au sud, à Châteauneuf-du-Pape, l'autre au nord, à Bollène.

Une branche Sud se déploierait à partir de la prise d'eau et de la station de pompage de Grange-Neuve, situées à Châteauneuf-du-Pape et desservirait les communes de Vaucluse (à l'exception de celles situées dans l'enclave des Papes).

La branche Nord se déploierait à partir de la prise d'eau et de la station de pompage de Bollène et desservirait les communes drômoises et les communes vauclusiennes situées dans l'enclave des Papes.

Les économies d'eau générées par ces travaux proviennent de la substitution des prélèvements d'eau faits dans les rivières Lez, Eygues, Ouvèze et par la substitution des prélèvements faits par les forages individuels dans la nappe Miocène du Comtat, soit 34 millions de m3.

Les coûts sont estimés à 264 M€, 105M€ pour la branche sud et 159M€ pour la branche nord.

La Mission d'appui à l'émergence et la mise en œuvre du projet territorial HPR réalisée sous l'égide du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable et du Conseil général de l'Alimentation, de

l'Agriculture et des Espaces ruraux et dont le rapport a été publié en novembre 2020 a permis de souligner l'intérêt et la faisabilité de ce projet au regard des évolutions attendues du climat, des ressources et des besoins en eau sur le territoire.

Elle a souligné que cet intérêt n'était effectif que :

- o sous réserve de la réalisation rapide de ce projet, en mettant fin à l'actuelle situation d'attente et d'incertitude pour les acteurs ;
- o en prenant en compte les perspectives de réduction progressive au fil du temps des possibilités de prélèvements supplémentaires dans le fleuve Rhône liées au changement climatique ;
- o si les orientations dans le sens d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) étaient confirmées.

#### Un projet de territoire

Dans un contexte de changements climatiques et de leurs impacts sur la ressource en eau, les PTGE garantissent une démarche locale et concertée de tous les usagers de la ressource en eau pour faire émerger des solutions adaptées. Ainsi, le projet HPR est identifié dans l'annexe 7 de l'instruction du Gouvernement du 7 mai 2019 relative aux PTGE :

« Un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs...) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant. Il s'agit de mobiliser à l'échelle du territoire des solutions privilégiant les synergies entre les bénéfices socio-économiques et les externalités positives environnementales, dans une perspective de développement durable du territoire. Le PTGE doit intégrer l'enjeu de préservation de la qualité des eaux (réductions des pollutions diffuses et ponctuelles). »

Elle fixe aussi, entre autres, le rôle de l'Etat, les démarches et actions de l'approche PTGE, l'importance des études économiques et financière ainsi que les conditions de partage de l'eau et d'articulation du PTGE avec les documents de planification et de gestion de l'eau.

Aucun maître d'ouvrage n'ayant pu être identifié pour porter l'ensemble de l'opération, l'ASA du Canal de Carpentras et le SID ont fait état de leur intérêt pour porter respectivement la branche sud et la branche nord du projet HPR. Les deux structures ont mis pour conditions :

- Qu'une mission de préfiguration, englobant les aspects juridiques, financiers et techniques en vue d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'adducteur nord du projet HPR, en co-maîtrise d'ouvrage avec l'ASA du Canal de Carpentras ou seul, soit réalisée
- Qu'un soutien financier massif des partenaires institutionnels soit apporté pour la prise en charge de cette étude.

L'année 2022 devra permettre aux deux structures de finaliser le cahier des charges en vue d'une consultation de bureaux d'étude et de faire un tour de table financier afin de solvabiliser la mission de préfiguration.

# 6.8 INVESTISSEMENT DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES - PROJET PHOTOVOLTAIQUE

A l'occasion de la construction du nouveau siège du SID, il a été décidé d'investir dans les énergies renouvelables en équipant la toiture de l'atelier de panneaux photovoltaïques.

Sur une surface de 580 m², des modules photovoltaïques constitués par des panneaux monocristallins d'une puissance de 99 kWc ont été installés.

L'opération a coûté 83.700 € HT (72.000 € pour fourniture et pose du matériel, 11.700 € pour le raccordement au réseau) et a été financée par une avance remboursable du budget principal. L'électricité produite sera achetée par EDF.



© SIF

# 7- URBANISME - SERVITUDE - IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ses membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaitre la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entrainer une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

#### Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches obligatoires de DT:
   Déclaration de projet de Travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT: Déclaration d'Intention
   de Commencement de Travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut
   National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS): fichier regroupant les plans des
   réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en
   terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.

# 8 - ACTIVITES ANNEXES DU S.I.D.

Le S.I.D. assure des prestations pour des organismes ou structures extérieures.

# AFR de l'étoile :

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable, suivi du contrat de prestations de services avec la SAUR.

#### **ASA de Charmes:**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

#### ASA de la Gueule :

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

# ASA des canaux du Charran :

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

#### **ASA des Mattes:**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

# **SYGRED:**

Prestations gestion administrative et comptable,

Prestations d'assistance technique à la gestion des OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective des prélèvements agricoles)

Prestations de conseils et d'assistance technique et juridique

# **ASA des Malcontents:**

Prestations de facturation abonnés, gestion administrative et comptable.

# **CARTOGRAPHIE**

